

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 2 mois 6 mois 1 an
Suisse. Fr. 1 50 4 — 7 — 13 —
Etranger 2 80 7 — 13 50 26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Mort de lord Kitchener, dans une catastrophe navale.
A Verdun, résistance du fort de Vaux.
Nouvelles pertes austro-allemandes sur le front russe.
Mort de Youan Chi Kai.

Un terrible deuil vient de frapper l'Angleterre : le ministre de la guerre, lord Kitchener, est mort, comme il se rendait par mer en Russie, sur l'invitation du tsar, pour aller discuter avec l'état-major russe de hautes questions militaires.

Hier mardi, le parlement italien a repris ses séances, interrompues par les vacances habituelles de Pâques. Que sera cette nouvelle session ? Rien n'autorise à croire, pour le moment, que le ministre Salandra soit en danger, mais les graves événements de l'heure présente ont quelque peu modifié les sentiments des députés.

De violents combats se sont livrés à Verdun dans la nuit de lundi à hier mardi, autour du fort de Vaux. Ils n'ont rien changé à la situation. Hier, il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

Le bruit a couru, dernièrement, que des changements importants allaient être faits dans l'entourage du roi et dans le ministère. On a parlé d'un nouveau grand ministre national, ou entreraient des éléments d'extrême gauche.

Le commandant du fort de Vaux, qui maintient cette position dans des conditions qui supposent une énergie et une habileté extraordinaires, a été promu commandeur de la Légion d'honneur.

Le malaise qu'on perçoit aujourd'hui dans le pays et dans le parlement peut évidemment s'aggraver, selon la tournure que prendront les événements. Il serait d'ailleurs inutile de se laisser aller à faire des prédictions. Une bonne victoire des armées italiennes redonnerait du cœur à chacun et ferait disparaître, comme par enchantement, tous les doutes.

Les Russes continuent d'annoncer des prisonniers — ils en ont fait plus de 25,000 — mais ils n'indiquent pas leurs progrès sur le terrain. C'est par le communiqué austro-hongrois qu'on les apprend.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

Le bulletin de ce phénomène que par un prochain bulletin donnant des précisions géographiques sur l'avance réalisée.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

Ce qu'on peut déduire avec certitude des communiqués, c'est que le front austro-allemand, au sud du Pripet, est soumis à une épreuve redoutable.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

L'offensive autrichienne au Trentin est stationnaire. Le bulletin de Vienne se borne à récapituler le nombre des prisonniers. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas eu des attaques. Le bulletin du général Cadorna enregistre l'échec de tentatives autrichiennes contre divers points du front.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

Ce qu'on peut déduire avec certitude des communiqués, c'est que le front austro-allemand, au sud du Pripet, est soumis à une épreuve redoutable.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

L'offensive autrichienne au Trentin est stationnaire. Le bulletin de Vienne se borne à récapituler le nombre des prisonniers. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas eu des attaques. Le bulletin du général Cadorna enregistre l'échec de tentatives autrichiennes contre divers points du front.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

Ce qu'on peut déduire avec certitude des communiqués, c'est que le front austro-allemand, au sud du Pripet, est soumis à une épreuve redoutable.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

L'offensive autrichienne au Trentin est stationnaire. Le bulletin de Vienne se borne à récapituler le nombre des prisonniers. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas eu des attaques. Le bulletin du général Cadorna enregistre l'échec de tentatives autrichiennes contre divers points du front.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

Ce qu'on peut déduire avec certitude des communiqués, c'est que le front austro-allemand, au sud du Pripet, est soumis à une épreuve redoutable.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

L'offensive autrichienne au Trentin est stationnaire. Le bulletin de Vienne se borne à récapituler le nombre des prisonniers. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas eu des attaques. Le bulletin du général Cadorna enregistre l'échec de tentatives autrichiennes contre divers points du front.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

Ce qu'on peut déduire avec certitude des communiqués, c'est que le front austro-allemand, au sud du Pripet, est soumis à une épreuve redoutable.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

ment que la Chambre sera appelée à décider en scrutin public qu'elle se réunira en comité secret. Le résultat du vote proclamé, le président ordonnera de faire évacuer les tribunes, et la Chambre, toutes portes closes, entendra les explications fournies par le chef du gouvernement.

M. Briand a rappelé l'accord convenu entre le gouvernement et les groupes parlementaires concernant la réunion de la Chambre en comité secret. Il a répété qu'il est prêt à apporter au parlement, dans les conditions convenues, toutes les explications documentées de manière à donner à la discussion l'ampleur suffisante pour que le gouvernement puisse s'expliquer sur toutes les conditions de sa politique au cours de la guerre.

Au Conseil national

Berne, 6 juin.

La bataille autour de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques et les divergences existant avec le Conseil des Etats a été continuée et terminée aujourd'hui, mardi.

L'article 8, qui règle l'exportation d'eau ou d'énergie à l'étranger, le Conseil national avait décidé, en décembre, que l'autorisation du Conseil fédéral ne sera accordée que pour une durée maxima de quinze ans. Au Conseil des Etats, cette limitation a été biffée et la fixation de la durée a été laissée au Conseil fédéral.

La commission du Conseil national voulait se ranger au texte modifié de l'autre Chambre, mais MM. Wullschlegel (Bâle) et Sigg (Genève) proposèrent aujourd'hui de maintenir la durée maxima de quinze années. Les deux socialistes furent appuyés par MM. Ody et Willemin. Le député catholique de Genève ajouta quelques réflexions sur la question de l'octroi de la concession de la puissance électrique du Rhône à Chancy. On sait que la France a subordonné la ratification définitive de la transaction sur la succession Brunswick à l'octroi de cette concession par la Suisse.

M. Ody a rappelé le mouvement de certains éléments de la Savoie en faveur de la dénonciation des conventions de la zone et il a suggéré l'idée de subordonner la concession demandée par la France au renouvellement des traités concernant la zone.

M. le conseiller fédéral Calonder lâcha pied devant l'opposition de ces députés. M. Wullschlegel avait menacé du referendum, la loi en discussion ayant été défigurée, à son avis, par des concessions trop larges aux cantons ! Entre les deux feux, celui des fédéralistes et celui des centralisateurs d'extrême-gauche, le représentant du Conseil fédéral paraît craindre plutôt les menaces de ces derniers. Il pourrait se tromper.

Après quelques observations du très compétent directeur des forces motrices bernoises, M. Will, qui explique que l'exportation de l'énergie est une condition absolue du développement des entreprises électriques suisses, le Conseil s'arrêta, par 72 voix contre 55, du côté de sa commission : donc aucune durée maxima n'est fixée dans la loi.

A l'article 9, l'assaut reprit de la part des défenseurs des intérêts des cantons. M. Evéquo s'opposait à ce que le Conseil fédéral obtint de disposer à sa guise du droit d'utilisation des cours d'eau non utilisés, malgré des offres équitables et sans de justes motifs, par la communauté investie du droit de disposition. La minorité revendiquait ce droit pour les cantons. M. Evéquo a fait remarquer que les deux cas d'intervention directe du Conseil fédéral sont désignés dans la constitution même : ce sont les cours d'eau situés sur le territoire de plusieurs cantons et les cours d'eau internationaux. Comment créer, par simple vote législatif, un troisième cas en faveur du Conseil fédéral ? Par 65 voix contre 44, les scrupules de la minorité ont été écartés. La solidarité des fédéralistes paraît ébranlée.

Mais voilà qu'elle s'affirma aux articles 10 et 10a. Une action combinée de MM. Evéquo, Blumer et Bueler (Schwyz) mit en relief l'injustice qu'il y aurait à donner à la Confédération le droit de s'attribuer, pour ses propres besoins, l'utilisation d'un cours d'eau public, sans que le propriétaire de ce dernier (canton ou commune) fût dédommé, même pour la perte des impôts. La majorité de la commission et le représentant du Conseil fédéral ont objecté le principe qui libère la Confédération et ses entreprises de toute obligation fiscale envers les cantons et communes. Cependant, les plaintes de la minorité touchèrent non nombre de députés ; une première votation aboutit à l'égalité de voix, 53 contre 53. Le président, qui ne voulait pas départager, renouva la votation. Cette fois-ci une majorité de 4 voix, 62 contre 58, repoussa le principe de dédommagement pour la perte des impôts. Nous avons observé avec surprise que trois députés romands, par leur vote du côté de la majorité, ont décidé du sort de la votation. Est-ce que vraiment les arguments de principe ont si peu d'influence sur la décision de ces parlementaires ?

La loi retourne au Conseil des Etats. Le Conseil national a abordé encore le rapport

de gestion pour 1915. Le président de la commission de gestion, M. Bonjour, émit quelques réflexions très prudentes et personnelles sur le problème du jour, fédéralisme et centralisme. M. Micheli présenta, au Département politique, une critique, mais plutôt douce, de notre service diplomatique et de l'inamovibilité pratique de nos diplomates. M. le conseiller fédéral Hoffmann profita de l'occasion pour faire l'éloge des services rendus par notre personnel diplomatique, sans entrer dans les idées du député de Genève.

Au Conseil des Etats

Berne, 6 juin.

Séance bien nourrie, ce matin, au Conseil des Etats. M. le président Python a été bien inspiré, hier soir, en renvoyant le débat introductif sur le compte d'Etat. Ce débat a pris, en effet, une ampleur telle qu'une fin de séance n'y aurait pas suffi et n'aurait pu que féliciter. Deux orateurs seulement, il est vrai, ont pris part à la discussion d'entrée en matière, mais ils valaient, à eux seuls, toute une compagnie de détracteurs, puisqu'ils étaient les introducteurs attirés qu'on appelle la reconstitution des finances fédérales.

Soit M. Düring, président de la commission des finances, soit M. Motta, chef du Département fédéral des finances, étaient qualifiés pour extraire du compte d'Etat de 1915 les leçons austères qu'il comporte.

La situation financière que documentent les chiffres de l'exercice de 1915 n'est certes pas réjouissante. Non pas que le résultat soit moindre qu'on ne l'avait prévu. Au contraire, le compte d'Etat se présente plus favorablement que le budget. Mais, comme l'ont fait observer M. Düring et M. Motta, cette amélioration n'est qu'apparente. Il faut regarder du côté d'un autre compte, qui est effrayant celui-là, le compte de la mobilisation, le compte des emprunts, le compte des dépenses mises à la charge du service actif, alors que, en temps normal, elles devraient figurer parmi les dépenses du Département militaire.

Si donc le déficit de l'exercice de 1915 est de 21 1/2 millions, alors que le budget et les crédits supplémentaires accordés en cours d'exercice faisaient ressortir le déficit à 45 millions, il ne faut pas en tirer des conclusions trop favorables. Qu'on envisage plutôt la situation dans son ensemble. Elle reste excessivement grave et nous oblige à préparer dès maintenant les moyens d'y remédier. Voilà pourquoi le Conseil fédéral, dit M. Motta, travaille activement à l'élaboration d'un programme financier. Et M. Düring exprime l'espoir que les propositions futures du Conseil fédéral trouveront bon accueil devant le parlement et le peuple.

Pour le moment, on est dans la période des études et des mémoires. M. Motta énumère les pièces de ce dossier : 1° mémoire de MM. Frey et Millet sur le monopole du tabac, travail revu et approuvé par deux surexpertises ; 2° étude du système de la banderole ; 3° impôt sur la bière ; 4° impôt sur les bénéfices de guerre ; 5° impôt temporaire sur les fortunes ; 6° révision de la taxe militaire, etc. Les résultats de ces diverses études seront soumis à une assemblée recrutée dans tous les partis et groupes d'intérêts du pays.

Le dernier mot n'est donc pas encore prononcé. Mais M. Motta croit pouvoir dire que, finalement, les Chambres et le peuple se trouveront devant ce dilemme inéluctable : Ou le monopole du tabac, ou l'impôt direct fédéral. *Hic Rhodus, hic saltus*, semble penser le chef du Département des finances.

Beaucoup seront tentés de répondre : ni l'un, ni l'autre. Mais, s'il faut vraiment choisir entre ces deux remèdes extrêmes, il est certain que la majorité préférera le monopole du tabac à l'impôt direct.

A moins que le sort des fumeurs ne touche davantage le peuple suisse que le sort des cantons ! Tout est possible. Espérons néanmoins que les enseignements de la guerre trouveront une génération plus digne de la grandeur des événements, un peuple ayant la véritable compréhension des conditions d'existence de la Suisse.

La seule éventualité qui pourrait infirmer le dilemme de M. Motta, c'est que la situation financière, après la guerre, fût moins défavorable que ne dit le prévoir le chef du Département des finances. A la fin de l'année courante, a déclaré M. Motta, la dette de guerre s'élèvera à environ 600 millions. Elle restera au demi-milliard, après déduction de 100 millions de recettes extraordinaires, parmi lesquelles le rendement net de l'impôt de guerre que M. Motta espère voir monter à 68 millions pour la Confédération.

D'où surcharge chronique de 35 millions dans les budgets futurs. Mais si, contrairement aux prévisions du Département des finances, la situation économique et commerciale après la guerre allait s'améliorer au point de donner un

nouvel essor aux recettes douanières, alors rien n'obligerait la Confédération à chercher 18 millions de nouvelles ressources dans le monopole du tabac, qui demeurerait ainsi réservé à la grande œuvre sociale de l'assurance-invalidité et vieillesse.

Les douanes, il est vrai, sont mobiles et capricieuses comme la femme de *Rigoletto*. Elles manquent de fixité ; or, le Conseil fédéral voudrait enfin obtenir plus d'élasticité dans sa gestion financière avec plus de stabilité dans les recettes. Ce désir est compréhensible, mais la Confédération doit songer aussi à la situation des cantons, des communes et des particuliers.

La mort de lord Kitchener

Lord Kitchener, comte de Khartoum, ministre de la guerre en Angleterre, qui vient de mourir de la façon la plus tragique en se rendant en Russie, était né en 1850, dans le comté de Kerry, en Irlande, mais d'une famille anglaise. A vingt-quatre ans, il quittait l'Angleterre pour la Palés-



LORD KITCHENER

tine, où pendant quatre ans il surveilla des travaux d'exploration. Il avait pris part, du côté français, à la campagne de 1870 et au retour à Chypre de 1878 à 1882, faisant des levés topographiques, dressant des cartes. Il occupa, pendant quelque temps, le poste de consul militaire à Erzeroum.

Au moment où sir Evelyn Wood fut envoyé en Egypte pour y réorganiser l'armée, la connaissance des langues orientales permit à Kitchener d'obtenir le grade de commandant dans la cavalerie égyptienne. Il se montre immédiatement un chef et un organisateur remarquable. Il prit part à l'expédition du Nil, fut nommé gouverneur de Souakim, fut blessé par des rebelles à Handoub et rentra en Angleterre se reposer. Il était à peine remis de ses blessures qu'il prit le commandement d'une brigade de l'armée égyptienne pour la campagne du Soudan de 1888-1889.

En 1892, il remplaça sir Francis Grenfell comme sirdar de l'armée d'Egypte. Il avait 42 ans. Il commanda l'expédition de Dongola en 1896 et l'expédition du Haut-Nil en 1897-1898, celle qui devait assurer sa gloire par la victoire d'Omdourman et la prise de Khartoum. Le faire pair d'Angleterre avec le titre de lord Kitchener of Khartoum, lui donner la grand'croix de l'ordre du Bain, lui valoir des remerciements de l'unanimité du Parlement et une dotation nationale de 1,250,000 francs.

Pendant la guerre sud-africaine, il fut d'abord chef d'état-major de lord Roberts, puis lui-même commandant en chef. Il signa avec lord Milner la paix de Vereeniging.

En 1902, il fut nommé commandant en chef de l'armée des Indes. Il la réorganisa, non sans rencontrer une vive opposition à son plan de réforme, mais sa devise était : Unité de commandement, guerre à la confusion, au désordre, au manque de plan d'ensemble.

En 1909, il fut promu maréchal. Il avait cinquante-neuf ans. On lui conféra le commandement en chef des forces anglaises dans la Méditerranée. Avant d'occuper ce poste, d'une importance considérable en raison de l'évolution de la politique impériale anglaise à la suite de l'entente cordiale, lord Kitchener représenta le roi et l'armée anglaise aux grandes manœuvres japonaises en novembre 1909, puis visita l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin d'aider de ses conseils les gouvernements coloniaux qui projetaient une réorganisation de leurs armées. Enfin, en 1912, il remplaça sir Eildon Gorst comme consul général et ministre d'Angleterre en Egypte, un poste où son énergie était nécessaire pour mettre fin à l'agitation des louches et venir en aide à ses successeurs de l'idéaliste Moustapha Kamel pacha.

Telle était la carrière, longue, pleine et mouvementée de lord Kitchener lorsque éclata la guerre actuelle.

L'Angleterre ayant décidé d'y participer, tout le pays se tourna vers Kitchener, qui était alors revenu d'Egypte en Angleterre, en lui faisant :

Vertical text on the left margin containing various small advertisements and notices.

« Le sort des armes britanniques est entre vos mains... »

« Mais l'armée anglaise était minuscule pour la tâche à accomplir... »

Cet homme était d'une puissance de volonté extraordinaire...

Lord Kitchener était de la race des surhommes dans le pays même où les qualités humaines de force physique et d'énergie de tempérament sont portées à leur maximum...

Londres, 6 juin.

La nouvelle de la mort de lord Kitchener a causé une profonde consternation à Londres...

Londres, 6 juin.

En raison de la mort de lord Kitchener, M. Asquith a été dans l'impossibilité de remplir ses obligations officielles...

Londres, 6 juin.

Le War Office annonce que, parmi les personnes accompagnant lord Kitchener à bord du Hampshire...

Londres, 6 juin.

Le War Office annonce que, parmi les personnes accompagnant lord Kitchener à bord du Hampshire...

la nuit du 4 au 5 et pendant la matin subante, prit sous un violent feu d'artillerie et de mitrailleuses nos positions de long de la vallée de Campo Mito...

FRONT AUSTRO-RUSSE

Pétrograd, 6 juin.

Communiqué russe :

Sur le front du Pripiet à la frontière roumaine, nos troupes continuent à développer le succès obtenu le 5...

Vienne, 6 juin.

Communiqué austro-hongrois :

Les batailles dans le nord-est continuent avec une violence égale presque sur tout le front long de 350 kilomètres.

Au nord d'Olina (Bukovine), nous avons hier, après de durs combats fertiles en alternatives, retiré nos troupes des premières positions boulevartées dans une ligne préparée à cinq kilomètres au sud.

Près de Jasloviz, sur la Strypa inférieure, l'ennemi, après une forte préparation d'artillerie, a passé ce matin à l'attaque...

Près de Sapanof (sud de la Volhynie), de nombreuses attaques ennemies n'ont abouti à aucun résultat essentiel.

Partout où l'ennemi a obtenu des avantages momentanés il a été sans tarder de nouveau rejeté.

Aussi près de Sapanof (sud de la Volhynie), de nombreuses attaques ennemies n'ont abouti à aucun résultat essentiel.

Londres, 6 juin.

En raison de la mort de lord Kitchener, M. Asquith a été dans l'impossibilité de remplir ses obligations officielles...

Londres, 6 juin.

Le War Office annonce que, parmi les personnes accompagnant lord Kitchener à bord du Hampshire...

LETTRE DE PARIS

Les funérailles de Gallieni

Paris, 1er juin.

Je quitte à l'instant le cortège solennel qui, des Invalides à la gare de Lyon, vient d'escorter la dépouille funèbre du glorieux général Gallieni...

L'émminent gouverneur actuel de Paris, le général Dubail, un de nos plus glorieux chefs, avait bien voulu réserver une place spéciale au correspondant de la Liberté...

Le Palais des Invalides et son harmonieuse chapelle avaient reçu une décoration funèbre assez sobre mais convenant admirablement à la grandeur et au style de l'édifice...

Avant de clore ces mots rapides, un souvenir de l'acte rappelé par le président du conseil municipal et qui fut le prélude de la victoire de la Marne...

Cela est historique. Je ne crois pas qu'aucun journal l'ait jamais raconté.

Adrien Varloy.

Comment Gilbert s'évada

Nous avons dit comment le lieutenant aviateur français Gilbert passa, le jour de l'Ascension, la frontière franco-suisse, à Soars-Bossey...

« Je le conduisis en un lieu sûr, où nous pouvions être certains que la police ne songerait pas à venir le chercher... »

Cette opération avait duré quinze minutes à peine. Cinq minutes après, l'alerte était donnée. Mais l'oiseau était en sécurité...

Cela dura, parallèlement, six jours, au bout desquels Gilbert, absolument méconnaissable, parvenu d'une barbe et de lunettes, et chaussé de gros souliers, prenait le train pour Bienne...

Les Basler Nachrichten apprennent, par leur correspondant de Paris, que l'évasion de l'aviateur a été préparée de longue main par un certain Ménard...

correspondant de Paris, que l'évasion de l'aviateur a été préparée de longue main par un certain Ménard, négociant de son état et agent de police à l'occasion...

La mort de Youan Chi Kai

Youan Chi Kai, dont une dépêche annonce la mort, était né en 1859 dans le Hou-Nan. Du temps de l'Empire chinois, il s'était hissé, à force d'intelligence, d'énergie sauvage et de souplesse, à la première place de l'Etat.

Dès l'âge de 26 ans, il représentait son pays, alors suzerain, à la cour de Corée. La guerre



YOUAN CHI KAI

de 1895 avec le Japon l'en chassa. Convaincu par la défaite qu'une armée était nécessaire à l'empire, il en créa une lui-même.

L'impératrice Tson Hsi (Grâce bienfaisante), qui, de 1881 à 1889, avait exercé la dictature, fut faite de distinguer cet homme d'action.

Un instinct le rassembla. On parlait déjà beaucoup de réformes, et les intrigues se multipliaient. Flatté par les révolutionnaires, impressionné par la réaction, Youan Chi Kai prodiguait à tous de bonnes paroles.

Il écarta les réformistes. Ce fut le coup d'Etat du 22 septembre 1908 qui brisa les reins aux novateurs, scella la captivité du malheureux empereur Tsai Tien, et réinstalla au pouvoir la vieille impératrice.

Youan Chi Kai devint gouverneur du Chantong à la veille précisément du mouvement boxer ; il eut la finesse de débiter aux ordres impériaux qui lui enjoignaient de massacrer et sauva les Européens autour de lui.

« Seize ans ! C'est une petite pour son âge ! »

Mort de Chukri pacha

De Constantinople, on annonce le décès de Chukri pacha, défenseur d'Audrinople pendant la guerre balkanique.



CHUKRI PACHA

Il y a une année

7 juin 1915

Au nord de l'Alsace, près de Tracy-le-Mont, les Français restent maîtres de deux lignes de tranchées allemandes sur un front d'un kilomètre.

Sur le théâtre oriental, le russe en Courlande, sur les fronts de la Windau et de la Doublissa. En Galicie centrale, l'armée Linsingen franchit la ligne de chemin de fer Lemberg-Haszk.

Sur le théâtre oriental, le russe en Courlande, sur les fronts de la Windau et de la Doublissa.

Echos de partout

ANECDOTES SUR LE GÉNÉRAL GALLIENI

M. Gheusi, qui fut l'ami du général Gallieni et qui rempli près de lui, au gouvernement militaire de Paris, les fonctions d'officier d'ordonnance, a publié dans le Gaulois un article d'un vif intérêt.

A la bataille de l'Oureq, un de ses généraux, recevant l'ordre de marcher, lui montra ses troupes exténuées, sans sommeil et sans pain depuis trente heures, et murmura avec accablement : « C'est impossible ! »

Gallieni s'est aussitôt rapproché de lui et, de sa voix la plus douce, lui mettant la main sur l'épaule, il lui a dit simplement, les yeux dans les yeux : « Faut-il que j'aie entendu — et je vous récite tout de suite — ce que vous m'avez dit ? »

Le général, — un brave, d'ailleurs, — électrisé, subissant le magnétisme impérieux du chef, s'est redressé et, saluant le gouverneur de Paris, a jeté ses hommes en pleine fournaise, d'un seul élan.

Entre autres grandes qualités, Gallieni avait une patience qui égalait sa bonté. En voici un exemple : A Madagascar, un de ses fonctionnaires commit, un jour, la balourdise de se tromper d'enveloppe et de lui envoyer, au lieu de son rapport administratif, une lettre pleine d'histoires injurieuses sur son compte.

Gallieni le fit mander, l'invoita à déjeuner, l'emmena de soins où il ne laissait passer aucune ironie ; puis, comme l'étourdi prenait congé et se confortait en remerciements, le général, avec son sourire le plus fin, lui tendit sa lettre en lui disant avec discrétion :

MOT DE LA FIN

Le zouave et l'alpin, assis sous la tonnelle. L'un s'écrie matroquet, près du god de Grenelle, Attendant, en fumant, leur setier de vin blanc.

Les deux convalescents ont chaud, l'air est de feu, Trente degrés à l'ombre, un vrai soufflet de forge.

Et la poussière des autos racle la gorge. Car c'est entre partout, la guaise. Le patron, dont le fils est aussi soldat, même clairon.

Veut faire une surprise épouvante aux deux braves. Il pose sur la table une fiole de Graves :

« Parole, elle a seize ans ; regardez son chapeau, l'airingé y tissa sa toile, un vrai drapeau, à la clopinie est vide, lufas ! Un grand silence.

Mais le bistrot, tout fier, attend un compliment... Il répète toujours : « Seize ans ! excellent ! »

Alors l'alpin répond, en fixant un suage : « Seize ans ! C'est elle est petite pour son âge ! »

On est heureux du bien qu'on a fait ; on devrait être pour le moins autant d'avoir échappé à tant de sottises.

ARMÉE SUISSE

Les enrôlés supplémentaires

L'école de recrues pour les enrôlés supplémentaires de la 1^{re} division aura lieu du 21 juin au 22 juillet, à Lausanne, puis, jusqu'au 26 août, après de la 1^{re} division mobilisée. Cours de cadets du 14 au 21 juin, à Lausanne.

Pour la 2^{de} division, l'instruction des recrues se fera du 21 juin au 28 août, après des bataillons mobilisés de la 2^{de} division.

Les accidents

A Bonfol, l'autre soir, un caporal maniait un revolver devant un civil, lorsqu'un coup partit. La balle atteignit le civil en pleine poitrine.

Confédération

LA COMMISSION DES ENQUÊTES

La commission des enquêtes nationales a discuté, dans diverses questions militaires, l'incident de l'aviateur Gilbert...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national, l'incident de l'aviateur Gilbert...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

La commission a commencé à discuter, sous la présidence de M. Schullthes, conseiller long exposé, à la demande d'Accord avec le Conseil national...

kri pacha

annonce le décès de l'Andrinople pendant



PACHA

annés

1915... des de Tracy-Jo-Mont, les deux lignes de tranchées d'un kilomètre.

partout

LE GÉNÉRAL GALLIENI

Le général Gallieni et le gouvernement militaire... officier d'ordonnance, a pu être d'un vif intérêt.

Un de ses généraux, qui lui montrait ses troupes et sans pain depuis trente et quarante jours.

approché de lui et, de sa main sur l'épaule, a vu dans les yeux.

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

MOT DE LA FIN

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

« C'est un homme de guerre », dit-il, « et il n'a rien d'un homme de guerre ».

Confédération

LA COMMISSION DES PLEINS POUVOIRS

La commission des pleins pouvoirs du Conseil national a discuté, dans sa séance d'hier, mardi, diverses questions militaires.

La commission s'est occupée encore une fois de la manière d'occuper les prisonniers internés en Suisse.

La commission a commencé ensuite l'examen des questions économiques, au sujet desquelles M. Schulthess, conseiller fédéral, a présenté un long exposé.

La commission a commencé ensuite l'examen des questions économiques, au sujet desquelles M. Schulthess, conseiller fédéral, a présenté un long exposé.

La commission terminera, dans une prochaine séance, l'examen des questions financières.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Une arrestation illégale

Selon les journaux thurgoviens et saint-gallois, le pêcheur Walz, 38 ans, sujet allemand, domicilié depuis de nombreuses années à Arbon (Thurgovie), marié et père de trois enfants, avait répondu à l'appel de son pays, au mois d'août 1914.

Vendredi dernier, alors qu'il se trouvait sur le lac avec son domestique, à 1200 mètres de la rive suisse, en train de lever des filets, il vit s'approcher un canot à moteur qui ne portait aucun insigne d'un bateau de contrôle allemand.

Le domestique faisait mine de résister, l'officier et son compagnon braquèrent leurs revolvers sur les deux pêcheurs.

MM. les conseillers nationaux Eisenring, de Rorschach, et Müller, de Romanshorn, se sont présentés hier au Département politique fédéral, pour exposer les faits.

Les journaux de la Suisse orientale affirment que le bateau de Walz était dans les eaux territoriales suisses et protestent avec raison contre cette violation du droit des gens et de la souveraineté helvétique par un officier allemand.

On annonce que, jusqu'ici, 206 hôtels suisses ont accepté de recevoir gratuitement en séjour des religieuses ou autres infirmières des armées belligérantes.

Les envois de pain aux prisonniers

Communiqué de la direction générale des postes. — L'Office impérial des postes de Berlin vient d'annoncer à la Direction générale des postes suisses que la fermeture de la frontière pour les envois individuels de pain aux sous-officiers et soldats français et belges prisonniers en Allemagne est différée jusqu'au 1er juillet prochain.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le lait caillé

Le Département fédéral de l'économie publique vient d'introduire la fabrication, pour le commerce, de lait caillé (serré) et de castagne. L'interdiction entre en vigueur le 1er juillet.

TRIBUNAUX

Un employé malhonnête

La cour d'assises de Berne a condamné à deux ans et demi de réclusion et aux frais un ancien employé de la légation suisse à Berlin, du nom de Buh, pour détournements de sommes destinées à secourir les Allemands en Italie.

Le banquier escroc Bloch

L'assemblée générale extraordinaire de ce soir, mercredi, aura lieu au Casino-Simplon au lieu de l'hôtel de la Tête-Noire, ce dernier local n'étant pas disponible.

Condémnation d'un incendiaire

Le tribunal criminel d'Aarau a condamné à 9 ans de réclusion et à 18 ans de privation des droits le

vannier Frédéric Knecht, de Laibstadt, qui, le 26 avril, avait mis le feu à la maison de sa mère, afin d'entrer en possession de l'assurance.

FRIBOURG

La mobilisation

La mobilisation de nos troupes de relève se poursuit d'une façon normale, à la satisfaction de l'autorité militaire. Hier, les travaux de réorganisation ont été menés très rapidement.

La visite sanitaire, se sont présentés plus d'hommes que d'habitude, et la proportion des dispensés provisoires a été également plus forte qu'aux précédentes mobilisations.

L'absence des musiques de bataillons enlève beaucoup de l'animation qui marquait, jusqu'ici, le soir surtout, la vie de garnison à Fribourg.

Hier soir déjà, quelques-uns des mobilisés étaient revêtus du nouvel uniforme; ils en seront tous pourvus ce soir; les mesures prises à ce sujet par la direction de notre arsenal sont vivement appréciées, et des soldats et des officiers.

On confirme la nouvelle que nous donnions comme probable hier, sur le départ des compagnies. Celles-ci quitteront Fribourg demain, jeudi, dès le matin, par trains spéciaux.

Les pèlerins des Ermites et le Pape

La direction du comité du pèlerinage de Notre-Dame des Ermites a envoyé, au nom des pèlerins, la dépêche suivante au Saint-Père: 1200 pèlerins fribourgeois réunis à Notre-Dame des Ermites prient pour la paix selon les intentions de Sa Sainteté et jurent fidélité absolue à ses directions.

Voici la réponse de Sa Sainteté: Monseigneur Kleiser, Directeur Pèlerinage fribourgeois, Einsiedeln (Suisse).

Le Saint-Père, agréant l'hommage filial d'attachement des nombreux pèlerins fribourgeois à Notre-Dame des Ermites, les remercie surtout des prières à ses intentions et envoie de tout cœur à eux et à leurs familles la bénédiction apostolique.

Rome, 5 juin 1916.

Les pèlerins qui sont rentrés, lundi, de Notre-Dame des Ermites, étaient au nombre de 1141. M. Magnin, curé du Crêt, s'était chargé de la direction spirituelle des pèlerins français, et Mgr Kleiser, de la direction des Suisses.

Le pèlerinage aux Marches

Le mardi de la Pentecôte, 13 juin, aura lieu le pèlerinage ordinaire de printemps à Notre-Dame des Marches, par billet collectif.

Service de placement

Nous rendons les soldats qui seront prochainement licenciés et qui se trouveraient sans occupation attentifs au fait que le service de placement de l'Office cantonal du travail (Avenue de Pérolles, 12, Fribourg) fera son possible pour leur procurer au plus tôt le travail qui leur convient.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 1/2 h., répétition générale.

Société fédérale de gymnastique « Fribourgia ». — L'assemblée générale extraordinaire de ce soir, mercredi, aura lieu au Casino-Simplon au lieu de l'hôtel de la Tête-Noire, ce dernier local n'étant pas disponible.

Liederkränz. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Probe im Café Peler.

Calendrier

JEUDI 8 JUNE

OCTAVE DE L'ASCENSION

Saint MÉDARD, évêque

Saint Médard montra, dès son enfance, une tendre compassion pour les pauvres. Comme le roi Clovis portait son corps en terre sur ses épaules, on vit le ciel s'ouvrir pour recevoir l'âme du saint et pour ténor la piété du roi.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La bataille de Verdun

(Havas.) — La lutte demeure cristallisée sur la rive droite de la Meuse. Les actions d'infanterie interrompues dans la journée du 5 juin ont repris au cours de la nuit.

Par deux fois, l'ennemi a tenté encore de forcer nos positions sur l'étroit secteur d'à peine deux kilomètres entre le village de Vaux et Damloup, mais une fois de plus, nos héros soldats, dont on ne peut plus qualifier les exploits, ont réussi à stabiliser l'assailant et nos lignes restent inébranlables.

On remarque, après chacune de ces attaques d'infanterie ennemie, une nouvelle suspension. L'adversaire en est réduit à ces pauses de plus en plus fréquentes, car il est de plus en plus épuisé par des hécatombes aussi stériles qu'impuissantes.

En nous accrochant ainsi devant Verdun les Allemands subissent, nous pouvons l'affirmer, des pertes supérieures, dans une proportion surprenante, aux pertes françaises.

La mort de lord Kitchener

(Havas.) — Lord Kitchener, sur l'invitation du tsar, était parti pour une visite en Russie.

D'après les instructions du gouvernement anglais, lord Kitchener devait profiter de son voyage pour discuter d'importantes questions militaires et financières.

La mort tragique de lord Kitchener a provoqué une émotion profonde dans les milieux financiers et commerciaux de la Cité; mais l'événement n'a pas eu de répercussion marquée sur la cote des valeurs.

Le Corriere della Sera, parlant de la mort de lord Kitchener, dit que le coup est rude pour l'Angleterre, mais que la nation britannique est de trempe et de taille à le supporter vaillamment, en demeurant, impassible et tenace, sur le chemin qui conduit au triomphe.

(Havas.) — Voici le texte du télégramme de condoléances que M. Briand a adressé à M. Asquith: « Vivement ému de la perte douloureuse que vient d'éprouver le gouvernement et la nation britannique, je prie Votre Excellence de trouver ici l'expression profonde des sentiments de condoléances du gouvernement de la République. La France tout entière regrette du fond du cœur la perte du grand chef qui a su faire surgir du sol anglais une magnifique armée. Mon pays n'oubliera jamais que le vaillant et fécond organisateur dont il pleure aujourd'hui, avec le peuple anglais, la perte prématurée, combattit, il y a quarante-six ans, dans les rangs de l'armée française. »

La bataille navale de la mer du Nord

(Havas.) — Le 5 juin, l'empereur a adressé, à Wilhelmshafen, aux délégations de tous les navires ayant pris part à la bataille du Jutland, une allocution, où, après avoir rappelé le développement de la flotte allemande et sa longue période d'attente, il a déclaré que la marine allemande avait écrit un nouveau chapitre de l'histoire universelle. Elle a été en mesure de battre la flotte anglaise, supérieure en nombre.

L'empereur a exprimé à la flotte ses chaleureux remerciements, en son nom et au nom de la patrie et de l'armée de terre.

Essen-s.-Ruhr, 7 juin. — L'empereur a adressé à M. Krupp von Bohlen und Halbach le télégramme suivant, daté de Wilhelmshaven: « Sous l'impression des rapports oraux concernant la bataille de la mer du Nord, je désire vous faire savoir à quel point nous devons nos succès à l'excellente artilleurie et au matériel cuirassé. Ce jour de bataille est une journée d'honneur pour les établissements Krupp. — Guillaume I. R. »

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

28 mai. — Roggo, Marcelle, fille de Guillaume, de Fribourg et Guin, agriculteur à Montet (Broye), et de Louise, née Bühlmann.

29 mai. — Poffet, Joseph-Erbert, fils de Robert, employé au tram, de Guin, et de Fidelia, née Cottier, rue des Alpes, 34.

Décès

28 mai. — Pradelli, Angelo, manoeuvre, de Bazano (Italie), 48 ans, rue du Progrès, 28.

Mariages

26 mai. — Van Outsem, Marcel, employé, de Wavre (Belgique), né le 19 mai 1889, avec Coquard, Anna, gouvernante, de Leo au Villers (France), née le 20 octobre 1897.

Guillot, Philippe, maréchal, de Nant, né à Cudrefin le 28 janvier 1846, avec Verdun, Agnès, ménagère, de Saint-Anbin, née le 29 février 1892.

27 mai. — Jungo, Adolphe, employé de banque, de Fribourg, né le 19 octobre 1888, avec Fornerod, Jeanne, d'Avenches, domiciliée à Montroux, née le 20 février 1889.

Officiel. — La preuve que les navires anglais non coulés n'ont pas subi d'avaries très considérables est fournie par la liste officielle des pertes sur ces navires, qui a été publiée dans la

Chambres fédérales

Berne, 7 juin. — Le Conseil national a repris, ce matin, mercredi, l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour 1915.

M. Spierer (Bâle) a combattu également le caractère trop étroit de la législation en matière de naturalisation.

M. Hoffmann, chef du Département politique, a répondu qu'il n'y avait rien d'normal dans le nombre des demandes de naturalisation.

M. Pfleger (Zurich) a préconisé la naturalisation obligatoire.

M. Ador (Genève) est d'avis que, dès que les circonstances seront redevenues normales, on devra réviser la loi, en tenant compte des expériences faites pendant la guerre.

M. Zurburg (Saint-Gall) a appuyé la manière de voir de M. Ador, en constatant que certains cantons vont trop loin dans l'admission de nouveaux naturalisés.

Examinateur la gestion de la section de l'émigration, M. Bonjour, rapporteur, a rappelé le sort des cinq citoyens suisses qui ont péri en mer, à bord de navires coulés.

Une longue discussion s'est engagée ensuite sur le rapport de gestion du Département de l'Intérieur, à propos de l'enseignement civique.

M. Calonder, conseiller fédéral, a déclaré que le rapport sur la motion Wettstein, demandant le développement de l'instruction civique de la jeunesse, ne sera pas prêt avant une année.

Le Conseil des Etats a poursuivi la discussion des comptes d'Etat. La discussion a été ouverte aux dépenses du Département militaire.

Le chapitre a été approuvé, ainsi que ceux des dépenses du Département politique et des Départements de l'Intérieur, de Justice et Police, et d'Economie publique.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Table with 7 columns: Mai, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, Juin. Rows for temperature (725.0 to 690.0) and precipitation (725.0 to 690.0).

TEMPERATURE PROBABLE

dans la Suisse occidentale. Zurich, 7 juin, midi.

Ciel variable à nuageux. Température normale. Au dura, à la pluie.

LA LACPININE

(lait de caprin) rend le peau blanche et veloutée

Au prix de 2 francs le flacon, dans toutes les pharmacies, drogueries et établissements de bains.

En France: Pharmacie A. Vieiro, 17, Boulevard Haussmann, Paris. H 2000 Z 2497

Pharmacie Léoncini, 1, Place Magenta, Nice.

ANEMIE? GLOMERULI RUGGERI!

DEPOSITAIRE GENERAL POUR LA SUISSE: PHARMACIE SOLDATI, LUGANO

Taffetas

écossais, uni, rayé, quadrillé et moiré

La grande mode!

double largeur, très souple et simple largeur
de Fr. 2.25 à Fr. 13.55 le mètre

Echantillons par retour du courrier de même que de tous les autres tissus de soie.

Henneberg

a. fabricant de soieries

ZURICH

D' H. GANQUILLLET

Dentiste américain
Consultations à PAYERNE,
tous les lundis et jeudis
de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS,
photographe
(vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

Bonne cuisinière

demande famille bourgeoise
E. L. F. poste restante,
Fribourg.

On demande tout de suite

une jeune fille
17 à 18 ans pour tout faire, soit
aider au café et au ménage.
Escrire Café de la Brosse,
Cité, 29, Genève. 2772

BUCHERONS

Demandez les conditions
Case Rhône N° 45.10 Genève.

ON DEMANDE

une jeune femme coloniale
bien pour faire les factures,
comme remplissant pendant 7-8
mois dans un bureau de fabrique.
Adresse d'urgence écrite, sous
H 2877 K, à la S. A. suisse de
publicité Haasenstein & Vogler
à Fribourg. 2777

ASSURANCES

Compagnie accidents de
1^{er} ordre demande inspecteurs-acquisiteurs actifs.
— Appointements fixes et commissions élevées. —
Préférence donnée à professionnels pouvant fournir
états de services. — Offres écrites sous chiffres
C 11.866 L, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein
et Vogler, Lausanne. 2637

L'HYGIENE

fréquent, la culture des légumes,
cette des fleurs. La connaissance
des plantes médicinales est précieuse;
4 tableaux: 60 cent pièce et port.
S. Henchoz, Châtaillon, 14,
Lausanne. H 11609 L 2304

A louer

un café
à Estavayer
S'adresser sous H 2763 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein
& Vogler, à Fribourg.

Piano à vendre

à l'état neuf, de 1^{re} marque allemande.
S'adresser sous H 2849 F, à la
S. A. suisse de publicité Haasenstein
& Vogler, à Fribourg.

A VENDRE

tout de suite 1 très beau terrain
avec quelques plantes d'appartement,
geraniums et fuchsias.
S'adresser Grand Fontaine, 13,
de 10 h. à 4 h. et le soir, après
7 heures.

Fraises et asperges

de Valais, cais. 2 1/2 kg., Fr. 3.70;
5 kg. Fr. 6.70, franco. 2774
Dondatons, Charmat (Valais).

On demande à louer

ÉCURIE
pour deux chevaux avec petite
ferrière, si possible à proximité
de la gare.
Adressez offres avec détails
sous chiffres U 4158 Y, à la S.
A. suisse de publicité Haasenstein
et Vogler, à Fribourg. 2770

Appartements à louer

pour le 25 juillet prochain
S'adresser au Café Restaurant
des Charmettes.

Je demande à acheter 1 char de

paille de froment
de 600 à 1000 kilos à 9 fr. les
100 kilos. Ceux qui en ont à
vendre sont priés d'écrire au plus
tôt à Pacifico Yery, à Trey-
vaux. 2768

Valeurs à lots

Vérification gratuite des tirages
2775-754
Banque commerciale et
agricole de Fribourg.

LES VÊTEMENTS de nos rayons spéciaux

à
40 fr. 50 fr. 60 fr.

sont toujours les plus chics
et les plus avantageux.

Costumes pour garçons à 12, 16, 18, 20, 26, 30 fr. Pantalons à 5, 8, 10, 12, 16, 18, 20, 22, 25 fr.

KROENER-NAPHTALY

24, Rue de Romont FRIBOURG Rue de Romont, 24

SAAS-FÉE La Perle des Alpes

Altitude: 1800 m.
Hôtels LAGGER

Prospectus et brochure illustr. gratis sur dem. — Fam. Lagger.

Véritables faucheuses « Mc Cormick. »
Faneuses, râpeaux à cheval.
Meules pour faucheuses.
Supports de timon.
Couteaux pour faucheuses, lames,
doigts et tous les accessoires.
QUALITÉ GARANTIE

E. WASSMER, Fribourg

LOCATION D'AUBERGE

Le soussigné exposera en mises publiques la location de la
Pinte de la Poudrière

située à côté de la gare de Penier et sur la route cantonale de
Fribourg à Morat. Sur demande, il peut être adjoint 7 poses de
bonne terre. Entrée en jouissance immédiate ou à convenir.
Les mises auront lieu dans ledit café, le samedi 12 juin, à 2 heures
après midi.
H 2813 F 2766-751
L'exposant: P. REUY

Vente de domaine

On mettra en vente, par voie de soumission, le domaine en Pelarde,
Treyvaux, d'environ 25 poses de terrain de 1^{re} qualité avec 1/2 pose
de forêt, maison d'exploitation en bon état avec grande remise neuve.
Les soumissions seront reçues jusqu'au 20 juin 1916. Entrée
en jouissance en 1917.
H 2796 F 2703-741
L'exposant: Benoit DOUSSE.

Papeterie EGGER & MAYER

Rue du Tilleul, FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE

de tous les articles en magasin
Vitrines et banques de magasin à vendre. —
Grand rabais sur vases à fleurs, cache-pots et
plateaux, etc. Jeux de croquet.

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE

Bains de Schenbrunn près ZOUG

Sanatorium pour le traitement physique et diététique. Station
climatérique à 700 m. d'altitude. Prix modérés. Tram électrique
de Zoug et Baar. — Demandez prospectus.
1995
Docteur EGGLIN.

Irrévocablement dernière semaine

de la LIQUIDATION TOTALE pour cause

de cessation de commerce de la maison

AUX VRAIES OCCASIONS

55, rue de Lausanne, 55, FRIBOURG

Tout le restant du stock en

CONFECTIONS pour dames et jeunes filles

sera liquidé et débarrassé

à tous prix acceptables!

Encore en rayon: Costumes laine et toile, Paletots, Jaquettes, Robes

Blouses couleurs, Blouses blanches, Jupes, Jupons

Disparition complète et liquidation définitive

BONNETERIE - Chaussures - TABLIERS - Chemiserie - LINGERIE

Complets, Pardessus, Costumes garçons, etc., etc.

Hâtez-vous de profiter!

INSTITUT JAQUES-DALCROZE

44, Terrassière GENEVE

Cours normal d'été

du 15 août au 1^{er} septembre 1916

réserve aux personnes ayant déjà étudié la méthode. —
Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat
de l'Institut.

Les cours réguliers de l'Institut commenceront le

1^{er} octobre 1916

Rythmique Solfège

IMPROVISATION

Demandez prospectus au Secrétariat de l'Institut.

HUMILIMONT

près BULLE (Gruyère, Suisse)

Telephone 250

Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année

Traitement des maladies nerveuses, des voies digestives
et de la nutrition. — Surmenage, anémie, intoxications.
Cure de repos, convalescence. — Régimes.

HYDRO — ÉLECTRO — PHYSIOTHÉRAPIE

Ni aliéné, ni tuberculeux

Chapelle. Aumôlier.

Prospectus et renseignements: Méd.-Dir. Dr. Voltashevski.

Brasserie Viennoise

FRIBOURG

Bière du Cardinal brune et blonde

Spécialité: BITTERBIER

— Vins de premier choix —

Théobald WEBER, propriétaire.

2672

Eau Paradis

Marque déposée dans 18 pays. En
Suisse, sous n° 37970. Reconnaissance
conforme aux prescriptions fédérales sous
analyse N° 33897.

L'Eau Paradis

est une lotion hygiénique, sans concu-
urrence, composée d'extraits de
plantes médicinales.

Ne prenez pas un bain, ne vous lavez ni le corps, ni la toilette
sans ajouter quelques gouttes de cette merveilleuse lotion.

L'eau Paradis

calme la fièvre et la nervosité

Les rhumes disparaissent. C'est aussi un excellent dentifrice

Très recommandé par les Docteurs

Se trouve dans toutes les pharmacies, drogueries, coiffeurs, etc.

English-Indian Paradis Water, 30, Fests-Strasse

— MAISON SUISSE —

INSECTICIDE

1^{er} prix de l'Exposition Nationale suisse à Berne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Genève 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Lausanne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Solothurn 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Bienne 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Sion 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Valais 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vaud 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Fribourg 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Neuchâtel 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Yverdon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Montreux 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Vevey 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Nyon 1914

1^{er} prix de l'Exposition de Grenchen 191